

Mercredi 15 Décembre 2010 à 20H00 Salle Claude Terrasse le cabinet LATITUDE présentait en séance publique un diagnostic impartial de la situation territoriale de la commune de L'Arbresle. Une vision très méticuleuse portée sur le développement d'une ville qui quelquefois amène son développement sans une grande cohérence sociologique et paysagère.

En effet si les capacités d'urbanisation existent sur l'ensemble du territoire par les potentiels de mise en construction de terrains neufs, d'un retour d'intérêts pour des parcelles isolés au sein d'ensembles urbanisés (« dents creuses ») et par une démarche de réinvestissement dans des espaces urbains aujourd'hui politiquement ou économiquement délaissés (Les Vernays), la capacité brute d'urbanisation de la commune (75 Hectares) pourrait projeter la ville sur un objectif de 10 ans ; l'Etat ayant par ailleurs désigné L'Arbresle (avec Brignais) dans le secteur de l'ouest Lyonnais comme une « ville centre », à un doublement de la population actuelle. Pourtant le kaléidoscope de la ville est encore loin de ce gargantuesque résultat car si son développement économique est stimulant avec une interdépendance du bassin d'emploi avec les communes de la CCPA, la croissance actuelle de la population est négative depuis 2006 et celle-ci vieillit ; les jeunes ne restent pas sur les limites de son sol, préférant s'installer sur les communes périphériques.

Le parc immobilier global est aussi vétuste car 50% des logements ont été construits avant 1975 ce qui pose la problématique de la rénovation énergétique du bâti ancien, sachant aussi que 200 logements vacants sont dégradés sur ce créneau (un « gisement à réinvestir ») ; reste l'objectif 2020 qui doit « dégager 13 à 17 Hectares » pour la construction de 670 logements.

Au niveau écologique, la commune de L'Arbresle présente un territoire très vulnérable aux risques, qu'ils soient menaçant sur le domaine des crues de ses rivières à la menace d'argiles qui peuvent « gonfler » certains terrains, les nuisances de son trafic automobile apportent aussi du bruit, de la pollution atmosphérique et une mauvaise « qualité d'ambiance urbaine » générateur de stress avec les effets de congestion dans le centre ville qui sert d'entonnoir en recevant à lui seul plusieurs axes de circulations de zones de constructions avoisinantes « des plateaux ». C'est en partie pour ces raisons que « L'identité paysagère » de L'Arbresle n'est pas homogène avec « un langage paysager très routier » notamment aux entrées de la ville et « un déficit des espaces publics structurants », s'ajoute à cela une « trame verte » trop fractionnée pour ne pas être redécouverte pour survivre. (« Couloirs écologiques à protéger »).

Une soirée très enrichissante pour l'ensemble du public présent qui était très clairsemé.